





ACADÉMIE DE NICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| | |
|---|------------------------------|
|  <p>école maternelle Du Rouret 2 Chemin Des Écoles 06650 Le Rouret académie Nice</p>  | Date : Mardi 20 février 2024 |
|---|------------------------------|

Participants :

- La Directrice : Madame Alexia Muller Baradel
- Les enseignantes : Mesdames Emilie Alessandria Chanel, Aurore Franco, Laurence Pina, Charlotte Robin et Elisa Vienot
- Les Atsem : Mesdames Sandra D'Aléo et Isabelle Fabianelli
- Les Représentants des parents d'élèves : Mesdames Elodie De la Soudière, Aurélia Engels, Sylvie Goutte-Fangeas, Aurore Larivière et Messieurs Olivier Berger et Nicolas Gros.
- Les adjointes au Maire chargées des affaires scolaires et périscolaires : Mmes Alice Pomero et Natalie Wenzinger

Ordre du jour :

- I. **Carte scolaire 2024-2025**
- II. **Fonctionnement de l'école**
 1. Bilan intermédiaire sur la sécurité
 2. Évaluation d'école
 3. Les travaux et le matériel
 4. Les budgets municipaux
 5. Organisation du temps scolaire
- III. **Projets et vie de l'école :**
 1. Actions en cours et manifestations prévues
 2. Le point de l'APE
- IV. **Questions préparées**
 1. La facturation des repas de cantine (en cas d'absence non remplacée d'une enseignante)

I. **Carte scolaire 2024-2025**

Actuellement, l'école compte 120 élèves (45 PS, 32 MS et 43 GS). 43 élèves de GS quittent la maternelle pour le CP. Sont pour l'instant attendus :

- 43 PS, nés en 2021
- 45 MS, nés en 2020
- 32 GS, nés en 2019

Soit un total de 120 élèves.

La livraison des nouveaux logements courant mai permet d'envisager des effectifs stables d'environ 120 élèves pour la rentrée 2024. Aucun dossier de TPS n'a été réceptionné pour l'instant. Ces derniers sont étudiés en fonction des effectifs définitifs. Les familles des nouveaux élèves seront reçues par la directrice courant mai pour l'admission définitive. Des visites groupées seront organisées en juin. Une visite virtuelle de l'école a été réalisée l'an dernier. De nouvelles prises de vue pourraient être réalisées pour présenter le nouveau mobilier des classes, la cour, le jardin, le gymnase ...

II. Fonctionnement de l'école

1. Bilan intermédiaire sur la sécurité

Les exercices obligatoires ont été réalisés.

- Exercice incendie : Un exercice inopiné où l'équipe enseignante ne sera pas avertie du jour et de l'heure sera prochainement organisé.

2. Évaluation d'école :

Le groupe scolaire du Rouret est concerné par l'évaluation d'école. Sa finalité est la suivante :

- L'amélioration, dans l'établissement, du service public d'enseignement scolaire
- La qualité des apprentissages des élèves
- Leur réussite éducative
- Leur vie dans l'établissement.

Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'établissement.

3. Les travaux et le matériel

L'équipe éducative remercie la Mairie pour sa grande réactivité et son accompagnement dans la réalisation de ses projets.

Parmi les travaux effectués :

- La peinture des rambardes extérieures (en cours)
- La peinture des bancs extérieurs
- L'installation d'une porte devant les WC extérieurs
- La pose d'un faux gazon devant la classe 1 (en cours)

Demands :

- Un VNI pour la classe 6 ainsi que l'installation du vidéoprojecteur en classe 6 en attendant le financement d'un VNI
- Un ordinateur fonctionnel pour la classe 1
- Le remplacement de la fibre de verre qui bloque le passage de la lumière dans le bureau de la directrice.
- Le remplacement de la fibre de verre qui bloque le passage de la lumière dans le bureau de la directrice.
- L'installation de boutons poussoirs dans les sanitaires des élèves pour éviter la gaspillage d'eau (robinet mal refermés par les élèves)

4. Les budgets municipaux

La Mairie a décidé de maintenir les budgets de l'école maternelle pour l'année à venir, malgré la crise énergétique :

- 1000 euros de budget par classe
- 800 euros de budget pour des jeux et livres en commun

- 5000 euros de bus pour les sorties et le cycle natation
- Le maintien du cycle natation pour les GS : les RPE relèvent le fait qu'il serait plus pratique pour les volontaires de se voir proposer un créneau plus tardif (environ 18h)
- Le financement de l'ENT : l'équipe maternelle souhaiterait renouveler ce dispositif.

5. Organisation du temps scolaire :

La totalité des écoles des Alpes-Maritimes fonctionne selon le régime dérogatoire de la semaine de 4 jours. Ces dispositions ont été validées par le Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) pour une période de trois ans qui s'achèvera à la fin de l'année scolaire 2023-2024. Ce renouvellement est acté ce mardi 20.02.2024 : Sur 12 votants, 12 ont exprimé un « oui » au renouvellement de l'organisation actuelle.

III. Projets et vie de l'école

1. Actions en cours et manifestations prévues :

- Exposition de fin d'année sur le thème des jeux Olympiques (en lien avec la fête de l'école), projet flamme olympique.
- École du dehors et projet jardinage avec installation de collecteurs d'eau.
- Sorties de fin d'année : ferme pédagogique, bois des lutins (à définir)

2. Le point de l'APE

L'APE a pu organiser plusieurs manifestations (vente de chocolats, marché de Noël...) et maintient un bon seuil de trésorerie.

- Les photos de Carnaval : vendredi 23 mars 2024 avec un nouveau format de photographies de groupe.
- Le Roure'Trail : la manifestation est prévue dimanche 24 mars 2024.
- Le vide-greniers : le 5 mai avec un retour le 12 mai en cas de mauvais temps.
- La Kermesse : elle aura lieu le 15 juin et les élèves de maternelle proposeront une grande exposition sur le thème des jeux olympiques.



IV. Questions préparées

1. La cantine :

La facturation des repas en cas d'absence non remplacée d'une enseignante : les parents soulèvent le fait qu'ils sont facturés alors qu'ils font l'effort de garder leur enfant. La Mairie précise que les repas sont commandés par la société et sont gaspillés en train de non consommation. Il n'est pas possible d'en faire don à une association. Toutefois, le contrat est en train d'être renégocié pour que cette facturation soit moins pénalisante pour chacun.

Dans l'attente, il serait possible pour les parents ayant gardé leur enfant de le déposer pour midi et de le récupérer à 14 heures. Néanmoins, il est impératif que prévenir la cantine par téléphone avant 9h le jour concerné.

Au Rouret, le 20 février 2024.

| | |
|--|--|
| <p>Le président du Conseil d'école : Alexia Muller Baradel</p>  | <p>La secrétaire de séance : Alexia Muller Baradel</p>  |
|--|--|